

FICHE METHODE : L'ORGANISATION COMPTABLE

L'enregistrement d'un document comptable est déclenché par la réception d'une pièce justificative : facture reçue ou émise, chèque (reçu ou émis), avis bancaire (virement, prélèvement), pièce de caisse, ...

Attention certains documents commerciaux ne déclenchent pas d'enregistrement : devis, bon de commande, bon de livraison, bon de réception...

Les données sont inscrites puis reportées dans les différents documents comptables : saisies dans le journal puis reportées dans le grand livre et la balance, puis inscription dans les documents de synthèse.



- Factures, tickets de carte bancaire, notes de frais



- Chaque opération fait l'objet d'une écriture saisie chronologiquement dans le journal.



- Les écritures sont ensuite reportées sur le grand livre.



- La balance des comptes présente la situation de tous les comptes à une date déterminée.



- Bilan, Compte de Résultat et annexe.